

FICHE D'ADHESION
ASSOCIATION COREENNE KIMCHIRUN



Siege social :

53 rue du Père Maître
Les lisandras ; apt 19
97432 Ravine des Cabris.

E-mail : kimchirun@gmail.com

Coordonnée de l'adhérent

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postale : _____ Ville : _____

Telephones : _____

E-mail : _____

Date de naissance : _____

Profession : _____

Coordonnées des autres membres de la famille¹

Nom	Prénom	Date de naissance	Lien de parenté

Règlement de la cotisation

Cotisation individuelle : 20€ (à partir de 18 ans)

Cotisation étudiante : 15€

Forfait famille : cotisation individuelle 20€ + 5€ par personne supplémentaire (conjoint/enfant de 16 ans à 18 ans et gratuit en dessous de 16 ans)

Je déclare souhaiter devenir membre de l'association Kimchi Run pour une année.

A ce titre, je reconnais avoir pris connaissance des statuts et verse une cotisation de€.

Je souhaite faire également un don à l'association Kimchi Run d'un montant de €.

Je règle par : (À l'ordre de « Association Kimchi Run »)

Cheque

espèce

Total :€

¹ Piece d'identité, livret de famille ou attestation étudiant, vous seront demandés lors de l'inscription

FICHE D'ADHESION

L'adhésion

Les adhésions ont lieu par internet ou en main propre.

Chaque adhésion est valable 1 an à partir de la date d'inscription prévu par le bureau et possibilité de renouveler. Pour que l'adhésion soit effective, une attestation de paiement vous est délivrée contre paiement intégral de l'adhésion par mail.

La carte de membre

Elle vous permet de participer à l'ensemble des activités proposées par l'association Kimchi Run, de vous protéger en cas d'accident auprès de notre assureur

Les modalités de paiement

L'association Kimchi Run accepte les règlements par chèque ou espèces.

Il y aura une contribution adhérent ou non adhérent pour toute activité proposer.

Annulation

L'association se réserve le droit d'annuler une activité, un atelier ou un stage si le nombre de participants est insuffisant ou en cas de force majeure.

Prise en charge des mineurs

Aucune personne mineure ne peut accéder à nos prestations et services sans la présence d'une personne adulte attestant de sa responsabilité du mineur.

La responsabilité de l'association ne saurait être engagée si un mineur reste présent sans être accompagné d'un adulte.

Affaires personnelles

Nous conseillons vivement à nos membres de ne pas apporter d'objet de valeur lors des activités, ateliers ou autre.

Les objets perdus seront stockés durant six mois, puis en cas de non réclamation, donnés à une association caritative.

L'association décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation desdites affaires.

Le matériel, le mobilier et les équipements

Nous souhaitons que chaque membre reste sensible au respect du matériel, du mobilier et des équipements.

Comportement des membres

Aucune situation d'agressivité, verbale ou physique, d'un membre envers un autre membre ou un membre de l'équipe ne pourra être tolérée.

En cas de non-respect de cette obligation, l'association se réserve le droit d'appliquer des sanctions envers les contrevenants pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

L'association ne tolérera aucun discours à caractère religieux, ethnique, xénophobe, sexiste ou discriminant pouvant amener à des comportements agressifs verbaux ou physiques.

Fait à, le/...../.....

Adhérent :

Association :

*Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, contacter l'association.
Association loi 1901
SIRET : 831 934 328 00012*